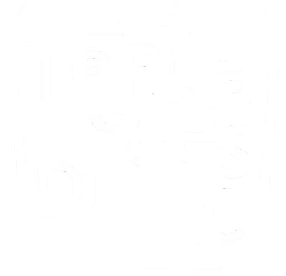


- [CALENDRIER](#)
- [Parcours](#)
- [Accueil sportif](#)
- [Accueil clubs/groupes](#)
- [Stages 100% féminin](#)
- [Stages mixte](#)
- [ACCUEIL](#)
- [DOMAINE](#)
- [HÉBERGEMENTS](#)
- [RESTAURANT](#)
- [ACTIVITÉS](#)
- [PHOTOS](#)



Mentions **LÉGALES.**



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

LES TERRASSES DU LAC DE NAUSSAC
SARL TLN - SIRET 44224776300018
LES TERRASSES DU LAC – 48300 Langogne
Bonjour@naussac.com – www.naussac.com

DEFINITIONS :

COMMANDE ou RESERVATION ou LOCATION : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Hôtel, Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Les Terrasses du Lac, aux clients non professionnels sur son site Internet www.naussac.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.naussac.com ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Les Terrasses du Lac – 48300 Langogne.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.naussac.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

RÉSERVATION EN LIGNE, EN DIRECT PAR MAIL, SUR LE SITE INTERNET OU PAR TÉLÉPHONE.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur.

La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet www.naussac.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.naussac.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.naussac.com ou sur tout support d'information ou de communication. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.naussac.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

[CALENDRIER](#)
[Parcours](#)
[Accueil sportif](#)
[Accueil clubs/groupes](#)
[Stages 100% féminin](#)
[Stages mixte](#)
[ACCUEIL](#)
[DOMAINE](#)
[HÉBERGEMENTS](#)
[RESTAURANT](#)
[ACTIVITÉS](#)
[PHOTOS](#)

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client.

Le solde du séjour devra être réglé intégralement le jour de l'arrivée. En cas d'annulation moins de 7 jours avant la date du séjour, ce solde sera automatiquement prélevé.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Conditions d'occupation et de départ des hébergements

Horaires

- L'hébergement ou l'emplacement pourra être occupé à partir de **15h le jour de l'arrivée** et devra être libéré pour **10h le jour du départ**.
- Le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

Capacité d'accueil

- Chaque hébergement ou emplacement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants. Il ne peut en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes.

Hébergements en formule locative

- Les hébergements et emplacements doivent être rendus dans le **même état de propreté et d'ordre** qu'à l'arrivée.
- À défaut, un **forfait ménage de 150 €** sera facturé.

- Toute dégradation de l'hébergement, de son mobilier ou de ses accessoires donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du locataire.

- L'inventaire de fin de séjour doit correspondre rigoureusement à celui remis au début de la location.

Hébergements en formule hôtelière

- Cette formule comprend le ménage en fin de séjour.
- Toutefois, les clients restent tenus de :
 - réaliser et ranger leur vaisselle,
 - vider leurs poubelles,
 - vider le réfrigérateur,
 - remettre le mobilier et les équipements en ordre (tables, chaises, accessoires...),
 - laisser l'hébergement dans un état correct et respectueux.
- Le service de ménage **ne comprend pas le rangement** des affaires personnelles ni la remise en ordre de l'hébergement.
- Toute prestation de ménage exceptionnelle, nécessitant un temps d'intervention **considérablement supérieur à la normale** (vaisselle non faite, poubelles ou frigo non vidés, désordre important...), pourra donner lieu à la facturation d'un **forfait ménage de 150 €**.
- Toute dégradation de l'hébergement, de son mobilier ou de ses accessoires donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du locataire.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour toute réservation d'hébergement, un dépôt de garantie de **300 €** est exigé. Pour tout emplacement de camping, ce dépôt est fixé à **150 €**.

Le dépôt de garantie est constitué par une **empreinte de carte bancaire** effectuée à l'arrivée du client. Cette empreinte est réputée acquise et pourra être débitée, en tout ou partie, dans les cas suivants :

- Dégradations ou dommages constatés sur les lieux loués, les équipements ou le matériel mis à disposition ;
- Comportement inapproprié ou nuisances causées au personnel, aux autres clients ou au voisinage ;
- Non-respect du règlement intérieur ou des présentes conditions générales.

Le montant retenu correspondra à notre **estimation raisonnable et de bonne foi** des frais nécessaires pour réparer ou remplacer les biens endommagés et/ou compenser les préjudices causés.

Le dépôt de garantie ne se substitue pas au paiement intégral des sommes dues par le client, lequel reste tenu de régler tout montant excédant la somme retenue.

ARTICLE 6A – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client, pour quelque raison que ce soit, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement si l'annulation survient moins de 30 jours avant la date du séjour.

Pour toute annulation 7 jours avant le début de la réservation, le solde ne sera pas dû.
Pour toute annulation moins de 7 jours avant le début de la réservation, le solde sera prélevé.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 7 jours. Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu au remboursement des sommes versées d'avance. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire donnera lieu au remboursement des sommes payées d'avance.

ARTICLE 6B – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR L'HÉBERGEUR

Dans des circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté, telles que, sans que cette liste soit limitative : cas de force majeure, impossibilité d'exploitation pour raisons de sécurité,

décisions administratives, ou événements imprévus rendant le séjour impossible ou dangereux, l'hébergeur se réserve le droit d'annuler le séjour du client.

[CALENDRIER](#) [Parcours](#) [Accueil sportif](#) [Accueil clubs/groupes](#) [Stages 100% féminin](#) [Stages mixte](#)

Dans ce cas :

ACCUEIL **DOMAINE** **HÉBERGEMENTS** **RESTAURANT** **ACTIVITÉS** **PHOTOS**

- Le client sera informé **dans les plus brefs délais** par écrit (email ou courrier).
- L'intégralité des sommes versées par le client pour le séjour annulé lui sera **remboursée sans délai**, à l'exclusion de toute autre indemnité ou compensation.
- Lorsque cela est possible, l'hébergeur proposera une solution de remplacement, par exemple un report de séjour à une date ultérieure ou une solution d'hébergement alternative. Le client reste libre d'accepter ou de refuser cette proposition.

L'hébergeur ne pourra être tenu responsable des conséquences de cette annulation et aucune indemnisation ne pourra être exigée en dehors du remboursement des sommes perçues.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables sur place.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 2 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client. La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client.

Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.naussac.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à

la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28

[du Code de la consommation](#)

[CALENDRIER](#) [Parcours](#) [Accueil sportif](#) [Accueil clubs/groupes](#) [Stages 100% féminin](#) [Stages mixte](#)

[ACCUEIL](#)[DOMAINE](#)[HÉBERGEMENTS](#)[RESTAURANT](#)[ACTIVITÉS](#)[PHOTOS](#)

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes : - la prospection - la gestion de la relation avec ses clients et prospects, - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire, - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients, - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité : - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption, - la facturation, - la comptabilité. Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur. A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable. Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement. Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale. Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus - par courrier électronique à l'adresse suivante : Adresse électronique - ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.naussac.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

[CALENDRIER](#)
[Parcours](#)
[Accueil sportif](#)
[Accueil clubs/groupes](#)
[Stages 100% féminin](#)
[Stages mixte](#)
[ACCUEIL](#)
[DOMAINE](#)
[HEBERGEMENTS](#)
[RESTAURANT](#)
[ACTIVITÉS](#)
[PHOTOS](#)

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier : - les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ; - le prix des Services et des frais annexes ; - les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ; - les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ; - la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ; - les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes. Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.naussac.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

NOS ACTUS 

[CALENDRIER](#) [Parcours](#) [Accueil sportif](#) [Accueil clubs/groupes](#) [Stages 100% féminin](#) [Stages mixte](#)

[ACCUEIL](#) [DOMAINE](#) [HÉBERGEMENTS](#) [RESTAURANT](#) [ACTIVITÉS](#) [PHOTOS](#)



Margaux & Patrice LES TERRASSES DU LAC

Hôtel ★★★ Camping ★★★ Restaurant - 48300 Langogne - Tél : 04 66 69 29 62 Nous écrire : bonjour@naussac.com

[TARIFS](#) • [PLAN DU SITE](#) • [MENTIONS LÉGALES & CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE](#) • [MINEURS](#) • [NOTRE ÉCO-DÉMARCHE](#) • [RECRUTEMENT](#) • [INVESTISSEMENTS](#)



& NOS PARTENAIRES D'AMOUR ❤️



©2024 LES TERRASSES DU LAC DESIGN BY MMCRÉATION · [HAPI](#) | [Utilisation des cookies](#)

Camping en Lozère | Hôtel restaurant au bord du Lac de Naussac | Séjours cyclo en Lozère | Stage triathlon au Lac de Naussac | Camping avec piscine à la montagne

Nombre de nuits 1

02/10/2025

→

03/10/2025

RÉSERVER

Accueil Clubs groupes

Stages 100% féminin

Stages mixte

octobre 2025						
CALENDRIER						
Parcours						
Accueil sportif						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
ACCUEIL	DOMAINE		HEBERGEMENTS			
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2